

Nombre de Membres :

Séance du 02 Février 2023

En exercice : 45

Présents : 34

Votants : 34

N° 3

OBJET :

CONSERVATOIRE
D'AGGLOMERATION

DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES
DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL

Rendue exécutoire :

Reçue en Sous-Préfecture
le : 03 FEVRIER 2023

Publiée ou notifiée
le : 03 FEVRIER 2023

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes et MM. E. CUISSET - N. CHAMOIX-BOUILLON - C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. SZYPULA – P. COLAS - T. LAPLACE – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - J. BLETTERY – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués,

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de création et les statuts de Vichy Communauté,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté et notamment sa compétence en matière d'enseignement musical,

Vu la délibération n°9B du Conseil Communautaire du 28 septembre 2017 portant actualisation du schéma de mutualisation 2015-2020 des services de la

.../...

communauté d'agglomération et de ses communes membres, notamment en matière d'enseignement musical,

Vu la délibération n°17 du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019 approuvant le projet d'établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Vichy Communauté pour la période 2019-2024,

Considérant qu'en application de la délibération n°3 du 16 novembre 2017, est déclaré en matière culturelle d'intérêt communautaire le Conservatoire d'Agglomération composé des écoles de musiques ou conservatoire à rayonnement départemental sis sur Bellerive – sur – Allier, Cusset, Saint-Yorre, Vichy et Saint Germain des Fossés,

Considérant que le projet d'établissement permet d'encadrer les pratiques d'enseignements musicales à l'échelle des quatre sites du Conservatoire,

Considérant la possibilité de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental,

Propose au Bureau Communautaire :

- De solliciter l'aide financière du Conseil Départemental pour l'année 2023 d'un montant de 120 000 €,
- D'autoriser Mme la Vice-Présidente déléguée à signer tous documents contractuels liés à la présente programmation,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- adopte cette proposition,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 2 février 2023.

Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER

Objet de l'acte : 2023 - CONSERVATOIRE D'AGGLOMERATION - DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

.....
Date de décision: 02/02/2023

Date de réception de l'accusé 03/02/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 02FEV2023_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230202-02FEV2023_3-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-200071363-20230202-02FEV2023_3-DE-1-1_1.pdf)